



Conseil économique et social

Distr. générale
18 février 2026

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique Forum régional africain pour le développement durable

Douzième session

Addis-Abeba (hybride), 28-30 avril 2026

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Table ronde de haut niveau 1 : Intensifier les actions transformatrices et coordonnées pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine

Informations et lignes directrices pour la table ronde de haut niveau 1

I. Date, heure et lieu

1. La première table ronde de haut niveau aura lieu mercredi 28 avril 2026, de 11 h 30 à 13 h 30, dans la salle plénière. Elle portera sur le thème du Forum régional africain pour le développement durable, à savoir : « Inverser la tendance : actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons ».

2. Les participants débattront d'actions concrètes, transformatrices et coordonnées, ainsi que d'approches visant à les déployer rapidement afin de réaliser les objectifs de développement durable (ODD), en concordance avec les objectifs stratégiques du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons¹.

II. Introduction

3. La douzième session du Forum se tient à moins de cinq ans de la date butoir des objectifs de développement durable et au cours de la troisième année du deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033) de l'Agenda 2063, pendant la décennie d'accélération, comme l'a qualifiée l'Union africaine, qui marque un engagement renouvelé des pays africains à accélérer les progrès vers l'émergence d'un continent prospère, intégré et pacifique.

4. Malgré d'importants efforts à l'échelle mondiale et régionale, les progrès vers la réalisation des ODD sont loin d'être suffisants. Comme indiqué dans la note conceptuelle du Forum², l'Afrique progresse lentement vers la réalisation de 12 des 17 objectifs et recule sur cinq d'entre eux.

5. L'examen des objectifs sélectionnés pour la douzième session du Forum révèle d'importantes lacunes de mise en œuvre, les trajectoires actuelles indiquant que les cibles ne seront pas atteintes d'ici 2030. Par exemple, l'accès aux services

* ECA/RFSD/2026/1/Rev.1.

¹ Union africaine, La décennie de mise en œuvre accélérée – Deuxième plan décennal de mise en œuvre 2024-2033 (Addis-Abeba, 2024).

² ECA/RFSD/2026/4.



d'eau potable de base a stagné à environ 36 % entre 2015 et 2023, bien en dessous de la moyenne mondiale de plus de 70 %³ ; plus de 565 millions de personnes n'ont pas d'électricité⁴ ; et la valeur ajoutée manufacturière en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) a stagné, passant de 10,7 % en 2015 à 10,6 % en 2024⁵. Les améliorations apportées aux conditions de logement ont aussi été dérisoires, la proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles ou des quartiers informels n'ayant que légèrement diminué, passant de 46,2 % à 45,7 % entre 2015 et 2022⁶. La mobilisation de financements durables reste un obstacle majeur, car la région connaît un déficit de financement annuel supérieur à 1 000 milliards de dollars des États-Unis⁷.

6. Compte tenu de ces défis, un changement radical et un engagement concerté de toutes les parties prenantes sont nécessaires de toute urgence dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 afin d'accélérer les progrès et mettre l'Afrique sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs de développement.

III. Objectifs

7. Les objectifs de la table ronde sont les suivants :

a) Réfléchir avec un esprit critique, recenser et présenter des actions spécifiques, transformatrices et coordonnées, ainsi que des approches permettant de les déployer rapidement à grande échelle en vue de la réalisation des ODD, en tenant compte des objectifs stratégiques du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ;

b) Définir clairement les rôles respectifs des gouvernements, des entités du système des Nations Unies, de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement et d'autres organisations intergouvernementales, des partenaires de développement, des entreprises du secteur privé, des jeunes et de la société civile dans la planification, le financement et la mise en œuvre des mesures et interventions concrètes visant à atteindre les ODD, parallèlement aux objectifs stratégiques du deuxième plan décennal de mise en œuvre.

IV. Lignes directrices

8. Le Président énonce les objectifs de la table ronde de haut niveau ; présente le modérateur, l'orateur invité ou le présentateur, les panélistes et les participants à la discussion, qui sont tous cités à la section V ; passe la parole au modérateur pour qu'il anime la table ronde et conclut le débat à la fin de la table ronde.

9. Le modérateur invite le présentateur à exposer les points forts du Rapport sur le développement durable en Afrique 2026, afin de planter le décor de la table ronde. Le modérateur invite ensuite les membres de la table ronde, cités à la section V, à prendre la parole, trois minutes au maximum chacun, pour répondre à une ou plusieurs des questions énumérées au paragraphe 10 ou à celles posées par

³ *Rapport sur le développement durable en Afrique 2026* (à paraître).

⁴ Groupe des Nations Unies pour le développement durable, « Decoding Africa's energy journey: three key numbers », 27 janvier 2025.

⁵ Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONU-INDI), « SDG 9 Indicators », portail des statistiques. Disponible à l'adresse : https://stat.unido.org/analytical-tools/sdg?tab=charts&country=R1_002 (site consulté le 12 janvier 2026).

⁶ Commission économique pour l'Afrique, calculs effectués à partir de la base de données du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), « Housing, slums and informal settlements », Urban Indicators Database. Disponible à l'adresse : <https://data.unhabitat.org/pages/housing-slums-and-informal-settlements>.

⁷ Union africaine et Organisation de coopération et de développement économiques, *Dynamiques du développement en Afrique 2023 - Investir dans le développement durable* (Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba/Éditions OCDE, Paris, 2023).

l'auditoire, avant d'inviter les intervenants sélectionnés et l'auditoire à poser des questions et à faire des commentaires sur les sujets abordés. À la fin du débat, le modérateur partage quelques réflexions sur les principaux messages qui se sont dégagés et rend la parole au Président, qui conclut les travaux.

10. Au cours des débats, le modérateur invite les membres de la table ronde à se pencher sur l'une ou plusieurs des questions suivantes :

a) Quels changements structurels, politiques et institutionnels spécifiques sont-ils nécessaires en Afrique pour obtenir un impact coordonné et évolutif dans tous les pays et toutes les sous-régions afin d'accélérer simultanément les progrès vers la réalisation des ODD et du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ?

b) Quelles sont les trois mesures, à la fois efficaces et évolutives, de nature à changer la donne, que l'Afrique doit privilégier d'ici 2030 afin de rester en bonne voie pour atteindre les objectifs des deux programmes ?

c) Quelles réformes faut-il adopter de toute urgence pour que les pays africains alignent mieux leurs plans de développement nationaux, leurs budgets et leurs cadres de financement sur les deux programmes afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et plus rapide ?

d) Où la Commission de l'Union africaine, les entités des Nations Unies, les gouvernements, les jeunes, la société civile et le secteur privé voient-ils des possibilités d'action d'une priorité absolue pour assurer des actions coordonnées et transformatrices, aux niveaux continental, sous-régional, national et local, et comment ces actions peuvent-elles être intensifiées avec efficacité ?

e) Quels sont les domaines d'investissement stratégiques et les modèles de financement les plus prometteurs dans lesquels les partenaires de développement et le secteur privé peuvent-ils accélérer considérablement la mise en œuvre des deux programmes ?

f) Quelles sont les initiatives prioritaires prêtes à être financées, ayant été recensées dans les analyses de la CEA, d'autres entités des Nations Unies, de la Commission de l'Union africaine et de la Banque africaine de développement, ainsi que dans les laboratoires d'impact, qui offrent le plus grand potentiel pour accélérer les progrès vers la réalisation des ODD et la mise en œuvre du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, et comment les parties prenantes peuvent-elles collaborer pour les soutenir et les développer efficacement ?

V. Président(e), modérateur(trice) et panélistes

11. Le/La président(e), le/la modérateur(trice), le/la présentateur(trice), les panélistes et les participants à la discussion sont les suivants :

Président(e) : Le/La Président(e) du Bureau

Modérateur(trice) : [fonction], [organisation], [nom] [à déterminer]

Discours d'ouverture : La Vice-Présidente de la Commission de l'Union africaine, Selma Malika Haddadi [à confirmer]

Présentateur(trice) : [fonction], [organisation], [nom] [à déterminer]

Panélistes :

- Ministre [fonction], [pays], [nom] [à déterminer]
- Ministre [fonction], [pays], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) des Nations Unies [fonction], [organisation], [nom] [à déterminer]

- Représentant(e) de l'Union africaine [fonction], [organisation], [nom] [*à déterminer*]
- Représentant(e) de la Banque africaine de développement [fonction], [nom] [*à déterminer*]
- Représentant(e) des partenaires de développement [fonction], [organisation], [nom] [*à déterminer*]
- Représentant(e) des jeunes ou de la société civile [fonction], [organisation], [nom] [*à déterminer*]
- Représentant(e) du secteur privé [fonction], [organisation], [nom] [*à déterminer*]

Débat général

Réflexion sur les principaux messages : Modérateur(trice) ou autre intervenant(e) sélectionné(e) [fonction], [organisation], [nom] [*à déterminer*]
